

Groupe de travail Comité d'usagers
Jeudi 9 décembre 2021

Présents :

- Laurent Viste, CD23 ASE
- Isabelle Teim, CD23 ASE
- Nathalie Marmier, CD23, DASP
- Yann Lebras, CDEF
- Jessica Bourgeois, CD23 ASE
- Laure Migot, CD23 ASE

Excusés

- Noémie Audouard, MSA
- Isabelle Rogasik, CH Saint Vaury
- Jean-Maurice PRUDENT, ADEPAPE 23

Retour d'expérience sur la constitution d'un comité de jeune

Une visio-conférence a été organisée entre l'ASE et la responsable de l'animation du Comité des jeunes du CD 66 le 2 décembre dernier. Le compte-rendu de cet échange est joint à ce document.

Ce partage d'expérience permet au groupe d'avancer dans la réflexion de la composition du comité d'usagers. En effet, lors de la dernière réunion il avait été envisagé d'intégrer des adultes personnes ressources dans ce comité. Après réflexion il semble difficile d'envisager une parole libérée pour les jeunes en présence d'adultes (hors animateur).

De plus, il est proposé à titre expérimental de commencer avec un groupe homogène de jeunes: les enfants bénéficiant de mesures de placement judiciaire. L'idée est que les jeunes se retrouvent entre pairs.

Il est de nouveau rappelé l'importance d'avoir un animateur de qualité qui connaisse la Protection de l'enfance mais qui ne soit pas impliqué dans les dossiers.

Il est demandé de se rapprocher de l'association Repairs et de l'ADEPAPE pour envisager les financements de l'animation de ce comité d'usagers.

Nouvelles orientations proposées pour le comité d'usagers :

- 15 jeunes de 9 à 21 ans choisis par cooptation
- Expérimentation sur un groupe de jeunes bénéficiant de mesures de placement judiciaire (incluant tous les lieux de placements)
- 5 réunions par an
- 2 animateurs extérieurs à la Protection de l'Enfance à choisir dans le milieu de l'éducation populaire, du théâtre, du journalisme ou interne au Conseil Départemental
- Les jeunes choisiront le thème de travail de l'année.
- Des rencontres entre le comité d'usagers et le groupe de travail comité d'usagers pourront être organisées afin de faire le point sur l'évolution du travail et permettre d'échanger sur leurs propositions.